

peut vous aider dans le cadre du  
**Programme National Ponts**  
**Travaux 2023-2025**

Madame, Monsieur le Maire,  
Vous avez reçu par mail  
«l'annexe 5»  
d'un bureau d'ingénierie ?

**1**

Vous devez fermer votre pont  
ou limiter son tonnage ?

---

**2**

Contactez un bureau  
d'ingénierie de l'IMGCC pour  
réaliser une étude adaptée et  
mature, afin de définir le budget  
de votre opération.

---

**3**

Déposez le rapport du bureau  
d'ingénierie sur la plateforme  
«[démarches simplifiées.fr](https://demosimplifiees.fr)»  
afin d'obtenir une subvention.

**4**

Dans le cadre du PNP Travaux 2023-2025, le CEREMA alloue un financement à hauteur de 60% de votre opération

---

**5**

Votre financement est entériné ? Réalisez les études complémentaires et/ou de maîtrise d'œuvre nécessaires, avec l'aide d'un bureau d'ingénierie de l'IMGC

---

**6**

Consultez les entreprises spécialisées du STRRES pour la réalisation des travaux